

**Sommaire du statut de l'espèce  
du COSEPAC**

sur

**L'isotrie fausse-médéole**  
*Isotria medeoloides*

au Canada

**EN VOIE DE DISPARITION  
2011**

**COSEPAC**  
Comité sur la situation  
des espèces en péril  
au Canada



**COSEWIC**  
Committee on the Status  
of Endangered Wildlife  
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2011. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur l'isotrie fausse-médéole (*Isotria medeoloides*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xii p. ([www.registrelep.gc.ca/Status/Status\\_f.cfm](http://www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm)).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Samuel R. Brinker, qui a rédigé le sommaire du statut de l'isotrie fausse-médéole (*Isotria medeoloides*) au Canada, en vertu d'un contrat conclu avec Environnement Canada. Erich Haber et Bruce Bennett, coprésidents du Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires du COSEPAC, ont supervisé le présent sommaire du statut de l'espèce.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC  
a/s Service canadien de la faune  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215  
Télééc. : 819-994-3684  
Courriel : [COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca](mailto:COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca)  
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Small Whorled Pogonia *Isotria medeoloides* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2011.  
N° de catalogue CW69-14/2-10-2011F-PDF  
ISBN 978-1-100-97415-6



Papier recyclé



## COSEPAC

### Sommaire de l'évaluation

#### Sommaire de l'évaluation – mai 2011

**Nom commun**

Isotrie fausse-médéole

**Nom scientifique**

*Isotria medeoloides*

**Statut**

En voie de disparition

**Justification de la désignation**

Cette petite orchidée, anciennement trouvée seulement dans un seul marais en Ontario, requiert des boisés mixtes humides. Elle a été évaluée « en voie de disparition » en 2000. La qualité de son habitat continue de faire l'objet d'un déclin en raison du piétinement et des vers de terre exotiques. Elle a été observée en 1998 pour la dernière fois, cependant son potentiel de dormance signifie qu'elle peut encore être existante.

**Répartition**

Ontario

**Historique du statut**

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1982. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998, en mai 2000, et en mai 2011.



## COSEPAQ Sommaire du statut de l'espèce

*Isotria medeoloides*  
Isotrie fausse-médéole  
Compétence : Ontario

Small Whorled Pogonia

### Évaluation actuelle du COSEPAQ :

#### Catégories de statuts :

DP     VD     M     P

Date de la dernière évaluation : Mai 2000

Justification de la désignation de la dernière évaluation : Une seule petite population, espèce rare dans toute son aire de répartition, avec des plantes qui apparaissent de façon irrégulière; aucune n'a été observée depuis 1998.

Critères appliqués à la dernière évaluation : A1a; B1+2de+3d; C1+2a; D1  
Critères actuels équivalents : A2a; B1ab(iv,v)c(iv)+2ab(iv,v)c(iv); C1+2a(i); D1

**Recommandation : Une mise à jour du rapport de situation n'est PAS nécessaire (la catégorie de statut de l'espèce sauvage demeure inchangée).**

#### Justification :

- Données suffisantes pour conclure que la catégorie de statut demeure inchangée.  
 Données supplémentaires insuffisantes pour justifier une mise à jour complète du rapport de situation.

#### Preuves (préciser le cas échéant)

##### Espèce sauvage :

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables :    Oui     Non

Explication :

Aucune autre donnée n'a été présentée depuis l'évaluation précédente.

##### Répartition :

Changement de la zone d'occurrence :    Oui     Non

Changement de la zone d'occupation :    Oui     Non

Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées :    Oui     Non

Nouvelles données importantes issues de relevés :    Oui     Non

Explication :

Aucune autre donnée n'a été présentée depuis l'évaluation précédente. L'espèce n'a pas été observée depuis 1998 dans l'unique site du Canada où elle avait été signalée, le marécage Calton, en Ontario (M. Oldham, comm. pers.).

**Information sur la population :**

Changement du nombre d'individus matures : Oui  Non   
Changement de la tendance de la population totale : Oui  Non   
Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population : Oui  Non   
Changement de la tendance de la superficie et/ou qualité de l'habitat : Oui  Non   
Nouvelles données importantes issues de relevés : Oui  Non

Explication :

Aucune autre donnée sur la population n'a été présentée depuis la dernière évaluation. Le personnel de l'Office de protection de la nature du ruisseau Catfish continue d'effectuer le suivi annuel des localités antérieurement occupées dans le marécage Calton (Defazio, comm. pers.), même si l'espèce n'y a pas été observée depuis 1998. La dormance complique les relevés, et la question des taux de dormance est encore débattue, les premières observations laissant supposer que l'espèce peut rester en dormance de 10 à 20 ans (Correll, 1950); cette hypothèse n'a cependant pas été étayée. Mehrhoff (1989) a constaté que les plantes ne repoussent pas après une dormance de 3 années consécutives ou plus, tandis que Brumback et Fyler (1988) ont conclu que la dormance peut durer jusqu'à 4 ans. Holsinger *et al.* (1996) ont montré que la probabilité que des plantes restées 5 années en dormance ne repoussent pas est de 90 %; de leur côté, Brumback *et al.* (2008), dans un site d'aménagement expérimental du New Hampshire, ont cessé de faire le suivi des plantes restées en dormance pendant 10 ans ou plus, ayant présumé qu'elles étaient mortes.

**Menaces :**

Changement de la nature ou de la gravité des menaces : Oui  Non

Explication :

White (1998) a constaté que le passage de véhicules tout-terrains (VTT) menace l'habitat dans le marécage Calton et a déjà détruit le site 2. Depuis, l'Office de protection de la nature du ruisseau Catfish a pris un certain nombre de mesures pour fermer les pistes du secteur et interdire les véhicules motorisés dans la propriété afin d'empêcher que d'autres dommages soient causés à l'habitat et aux plantes (Defazio, comm. pers.). Les effets des vers de terre exotiques n'ont pas été examinés dans la dernière évaluation, ni dans un programme de rétablissement récent; il est toutefois justifié de considérer les vers de terre exotiques comme une nouvelle menace pour l'isotrie fausse-médéole. Les vers de terre exotiques ont été inscrits sur la liste des menaces moyennes à graves pour l'isotrie verticillée, espèce qui a aussi besoin d'une épaisse couche de litière et d'un humus riche et épais ainsi que de champignons terricoles pour sa croissance et sa survie. Il a été démontré que, dans les forêts des régions tempérées nordiques, les vers de terre exotiques réduisent l'épaisseur des couches de litière et d'humus en accélérant la décomposition de la litière et en réduisant la diversité de la mycoflore du sol, les systèmes de décomposition où prédominent les champignons étant remplacés par des systèmes de décomposition plus rapide où prédominent les bactéries (Hendrix et Bohlen, 2002; Wardle, 2002; Bohlen *et al.*, 2004; Hale *et al.*, 2005). Comme pour toutes les orchidées (McCormick *et al.*, 2004; Shefferson *et al.*, 2005), les associations de mycorhizes et de champignons terricoles sont un élément déterminant de l'établissement des plantules d'isotrie fausse-médéole et de la valeur adaptative des divers stades vitaux de la plante. Ainsi, la survie de l'isotrie fausse-médéole est probablement liée aux exigences édaphiques de ses hôtes mycorrhiziens. Il est possible que les effets des vers de terre exotiques sur les communautés de la mycoflore terricole rendent l'isotrie fausse-médéole plus sensible à la sécheresse ou à l'herbivorie, en plus de réduire la capacité germinative de ses graines. En outre, la charge en nutriments de l'air et des précipitations (augmentation de l'azote assimilable) s'est révélée nuisible à la diversité de la mycoflore (Arnolds, 1991), ce qui peut constituer une menace additionnelle pour les associations mycorrhiziennes nécessaires à l'isotrie fausse-médéole. Les menaces que pose l'herbivorie des cervidés et des limaces demeurent (McConnell, 2007).

**Protection :***Changement de la protection actuelle :*Oui  Non 

Explication :

En Ontario, l'isotrie fausse-médéole a été inscrite sur la liste des espèces en voie de disparition en application de l'annexe 1 de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* (LEVD 2007). En outre, un plan national de rétablissement a été rédigé; on y prévoit la poursuite des activités de suivi, la détermination des caractéristiques de l'habitat dans le marécage Calton, l'examen de techniques visant à accroître la population existante, ou à restaurer l'espèce si elle est considérée comme ayant disparu du site, et l'étude de la faisabilité de ces techniques (McConnell, 2007). L'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1982. Son statut a été réexaminé et confirmé en avril 1998, puis en mai 2000. Elle est toujours inscrite comme espèce en voie de disparition à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du Canada.

**Immigration de source externe :***Immigration de source externe constatée :*Oui  Non 

Explication :

Aucune information additionnelle n'a été recueillie et aucun changement n'a été observé quant à l'immigration de source externe. La seule population d'isotrie fausse-médéole du Canada (si elle existe encore) reste géographiquement isolée, et il est peu probable que survienne une immigration depuis les régions adjacentes aux États de New York ou au Michigan. La population canadienne n'est contiguë à aucune des populations des États-Unis, et il est peu probable que des propagules provenant d'ailleurs s'établissent au Canada. L'isotrie fausse-médéole est rare partout dans le nord-est de l'Amérique du Nord, et les populations tendent à être petites.

**Analyse quantitative :***Changement quant à la probabilité de disparition du pays :*Oui  Non 

Détails :

Aucune donnée additionnelle n'a été recueillie depuis la dernière évaluation; aucune analyse quantitative n'a été effectuée.

**Sommaire et autres points à examiner :**

Depuis 1998, malgré des recherches régulières, l'isotrie fausse-médéole n'a plus été observée dans l'unique localité où elle a déjà été vue au Canada, le marécage Calton. Il est possible qu'elle soit disparue du Canada. Parmi les mesures de rétablissement mises en œuvre jusqu'ici, signalons le suivi effectué au site, la délimitation et la classification de l'habitat ainsi que l'élimination de la menace que pose le passage des VTT. Aux États-Unis, le nombre de populations existantes recensées depuis 10 ans a considérablement augmenté, surtout dans le tiers sud de l'aire de répartition de l'espèce, en raison de l'intensification des relevés. Toutefois, la plupart des nouvelles populations sont petites, comprennent moins de 20 tiges et ne sont pas considérées comme viables (U.S. Fish and Wildlife Service, 2008). Dans certaines populations du nord-est des États-Unis, des modifications expérimentales du couvert forestier ont entraîné l'augmentation du nombre de tiges, mais les populations ne se sont pas étendues aux milieux propices avoisinants (Brumback *et al.*, 2008). Aux États-Unis, des travaux expérimentaux sont menés depuis 2003 sur la germination et la viabilité des graines, dans le cadre d'un projet de coopération avec le Smithsonian. Aucune des graines n'a germé au cours des 5 années écoulées depuis le début du projet, mais des champignons hôtes étaient présents, et les graines sont demeurées viables et contenaient des embryons sains; il est donc possible qu'il existe un réservoir de semences de longue durée chez cette espèce (Brumback *et al.*, 2008).

Note :

Lignes directrices devant être utilisées pour désigner une espèce sauvage comme « disparue » ou « disparue du pays » (COSEPAC, 2011)

Une espèce sauvage peut être classifiée dans la catégorie « disparue » ou « disparue du pays » si :

- il n'existe aucun habitat restant pour l'espèce sauvage et aucune mention de l'espèce sauvage malgré des recensements récents; ou
- 50 années ont passé depuis la dernière mention crédible de l'espèce sauvage, malgré les recensements ayant eu lieu dans l'intérim; ou
- il existe suffisamment de données pour prouver qu'il n'existe plus aucun individu vivant de l'espèce sauvage.

### Consultations :

Michael Oldham, botaniste/herpétologiste, Centre d'information sur le patrimoine naturel, ministère des Richesse naturelles de l'Ontario, Peterborough (Ontario).

Ron Gould, biologiste des espèces en péril, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Chatham (Ontario).

Susi von Oettingen, Endangered Species Biologist, US Fish and Wildlife Service, Concord (New Hampshire).

Tony Difazio, Resource Planning Coordinator, Catfish Creek Conservation Authority, Aylmer (Ontario).

### Sources d'information :

Arnolds, E., 1991. Decline of ectomycorrhizal fungi in Europe. *Agriculture, ecosystems and environment*, 35: 209–244.

Bohlen, P.J., S. Scheu, C.M. Hale, M.A. McLean, S. Migge, P.M. Groffman et D. Parkinson. 2004. Non-native invasive earthworms as agents of change in northern temperate forests. *Frontiers in Ecology and the Environment* 2(8): 427-435.

Brumback, W.E.; et Fyler, C.W. 1988. Monitoring of *Isotria medeoloides* in New Hampshire. *Wild Flower Notes*. 3: 32-40.

Brumback, W., C. Fyler et J. Korecki. 2008. Monitoring and Habitat Management of *Isotria medeoloides* at E. Alton, New Hampshire: 2007. In Completion of Cooperative Agreement No. 53410-6-0623 U.S. Fish and Wildlife Service. 14 p., New England Field Office, Concord (New Hampshire). 5 p.

Correll, D.S. 1950. Native orchids of North America north of Mexico. Stanford University Press, Stanford (Californie). 399 p.

COSEPAC 2011. Processus et critères d'évaluation du COSEPAC. Site Web : [http://www.cosewic.gc.ca/pdf/assessment\\_process\\_f.pdf](http://www.cosewic.gc.ca/pdf/assessment_process_f.pdf) (consulté en février 2011).

- Hale, C.M., L.E. Frelich et P.B. Reich. 2005. Exotic European earthworm invasion dynamics in northern hardwood forests of Minnesota, USA. *Ecological Applications* 15(3): 848-860.
- Hendrix, P.F., et P.T. Bohlen. 2002. Exotic Earthworm Invasions in North America: Ecological and Policy Implications. *BioScience* 52(9): 801-811.
- Holsinger et al. 1996. "Reproductive patterns and the cost of reproduction in an endangered orchid *Isotria medeoloides*: A ten year retrospective," Ecological Society of America, Providence (Rhode Island), du 8-11-96 au 8-14-96 (avec P. Vitt, S.C. Gawler, A. Dibble, T. Vining, W.A. Wright et C.S. Campbell; présenté par P. Vitt). Cité dans W. Brumback, C. Fyler et J. Korecki. 2008. Monitoring and Habitat Management of *Isotria medeoloides* at E. Alton, New Hampshire: 2007. In completion of Cooperative Agreement No. 53410-6-0623 U.S. Fish and Wildlife Service. 14 p.
- McConnell, A. 2007. Programme de rétablissement de l'isotrie fausse-médéole (*Isotria medeoloides*) au Canada. 13 p.
- McCormick, M.K., D.F. Whigham et J. O'Neill. 2004. Mycorrhizal diversity in photosynthetic terrestrial orchids. *New Phytologist*. 163: 425-438.
- Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition. Site Web consulté le 9 avril 2010. Disponible à l'adresse : [http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws\\_statutes\\_07e06\\_f.htm](http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_07e06_f.htm)
- Mehrhoff, L.A. 1989b. The dynamics of declining populations of an endangered orchid, *Isotria medeoloides*. *Ecology* 70(3): 783-786.
- Shefferson, R.P., M. Weiss, T. Kull et D.L. Taylor. 2005. High specificity generally characterizes mycorrhizal association in rare lady's slipper orchids, genus *Cypripedium*. *Molecular Ecology* 14, 613–626.
- U.S. Fish and Wildlife Service, 2008. Small Whorled Pogonia (*Isotria medeoloides*) 5-year Review: Summary and Evaluation. New England Field Office, Concord (New Hampshire). 25 p.
- Wardle, D. 2002. Communities and ecosystems: linking the above-ground and belowground components. Princeton University Press, Princeton (New Jersey).
- White, D.J. 1998. Rapport de situation du COSEPAC sur l'isotrie fausse-médéole (*Isotria medeoloides*) au Canada – Mise à jour. Comité sur le statut des espèces en péril au Canada. Ottawa. 1-6 p.

**Auteur du sommaire du statut de l'espèce :**

Samuel R. Brinker

## RÉSUMÉ TECHNIQUE

*Isotria medeoloides*

Isotrie fausse-médéole

Répartition au Canada : Ontario

Small Whorled Pogonia

### Données démographiques

|   |          |
|---|----------|
| Durée d'une génération<br>(probablement plus de 10 ans)   | Inconnue |
| Y a-t-il un déclin continu observé du nombre d'individus matures?<br>(Aucune observation au Canada depuis 1998)   | Non      |
| Pourcentage estimé du déclin continu du nombre total d'individus matures pendant cinq années ou deux générations.   | S/O      |
| Pourcentage observé de réduction ou d'augmentation du nombre total d'individus matures au cours des dix dernières années ou trois dernières générations.                                | 100 %    |
| Pourcentage prévu d'augmentation du nombre total d'individus matures au cours des dix prochaines années.  | Inconnu  |
| Pourcentage inféré d'augmentation du nombre total d'individus matures au cours de toute période de dix ans ou trois générations commençant dans le passé et se terminant dans le futur. | Inconnu  |
| Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé?  | Inconnu  |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?<br>(Aucun individu mature n'a été trouvé)   | S/O      |

### Information sur la répartition

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Valeur estimée de la zone d'occurrence   | 0 km <sup>2</sup>            |
| Indice de la zone d'occupation (IZO)   | 0 km <sup>2</sup> (2 x 2 km) |
| La population totale est-elle très fragmentée?<br>(Aucune population existante connue)   | S/O                          |
| Nombre de localités*   | 0                            |
| Y a-t-il un déclin continu observé de la zone d'occurrence?  | Non                          |
| Y a-t-il un déclin continu observé et prévu de l'indice de la zone d'occupation?   | Non                          |
| Y a-t-il un déclin continu observé du nombre de populations?<br>(déclin historique)  | Non                          |
| Y a-t-il un déclin continu observé du nombre de localités?   | Non                          |
| Y a-t-il un déclin continu observé de la qualité de l'habitat?<br>(les vers de terre exotiques continuent de dégrader l'habitat) | Oui                          |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?   | Non                          |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?  | Non                          |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?  | Non                          |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de la zone d'occupation?  | Non                          |

### Nombre d'individus matures (dans chaque population)

| Population      | Nombre d'individus matures |
|-----------------|----------------------------|
| Marécage Calton | 0                          |
| Total           | 0                          |

\* Voir la définition de localité.

### Analyse quantitative

|   |     |
|---|-----|
| Probabilité de disparition à l'état sauvage<br>N'a pas été déterminée, aucun individu observé | S/O |
|---|-----|

### Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)

|   |
|---|
| La détérioration de l'habitat due à la destruction de la litière et de l'humus par les vers de terre exotiques se poursuit. L'herbivorie par les vers de terre, les limaces et peut-être aussi les cervidés continue de poser une menace. |
|---|

### Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

|  |              |
|--|--------------|
| Situation des populations de l'extérieur? En péril à l'échelle mondiale (G2); Désignée menacée aux États-Unis et en péril (N2); Caroline du Nord (S2), Caroline du Sud (S2), Connecticut (S1), Delaware (S1.1), District de Columbia (SX), Georgie (S2), Illinois (S1), Maine (S2), Maryland (SH), Massachusetts (S1), Michigan (S1), Missouri (SH), New Hampshire (S2), New Jersey (S1), New York (SH), Ohio (S1), Pennsylvanie (S1), Rhode Island (S1), Tennessee (S1), Vermont (SX), Virginie (S2), Virginie-Occidentale (S1)   |              |
| Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?   | Peu probable |
| Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?   | Inconnu      |
| Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?  | Non          |
| La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle? La seule population d'isotrie fausse-médéole au Canada (si elle existe encore) reste géographiquement isolée, et il est peu probable que survienne une immigration depuis les régions adjacentes aux États de New York ou au Michigan. La population canadienne n'est contiguë à aucune des populations des États-Unis, et il est peu probable que des propagules provenant d'ailleurs s'établissent au Canada. L'isotrie fausse-médéole est rare partout dans le nord-est de l'Amérique du Nord, et les populations tendent à être petites. | Non          |

### Statut existant

|  |
|--|
| COSEPAC : Espèce en voie de disparition (mai 2011) |
|--|

### Statut et justification de la désignation

|   |   |
|---|---|
| <b>Statut :</b><br>Espèce en voie de disparition  | <b>Code alphanumérique :</b><br>A2a; B1ab(iii)+2ab(iii); D1 |
| <b>Justification de la désignation :</b><br>Cette petite orchidée, anciennement trouvée seulement dans un seul marais en Ontario, requiert des boisés mixtes humides. Elle a été évaluée « en voie de disparition » en 2000. La qualité de son habitat continue de faire l'objet d'un déclin en raison du piétinement et des vers de terre exotiques. Elle a été observée en 1998 pour la dernière fois, cependant son potentiel de dormance signifie qu'elle peut encore être existante. |   |

### Applicabilité des critères

|  |
|--|
| <p><b>Critère A</b> (déclin du nombre total d'individus matures) : sans objet.<br/>Correspond au critère de la catégorie « espèce en voie de disparition » A2a : déclin de 100 % depuis 1998 en raison des dommages causés à son habitat par les VTT, le piétinement et peut-être aussi les vers de terre exotiques.</p>   |
| <p><b>Critère B</b> (petite aire de répartition et déclin ou fluctuation) :<br/>Correspond au critère de la catégorie « espèce en voie de disparition » B1ab(iii)+2ab(iii) : Zone d'occurrence &lt; 5 000, IZO &lt; 500, existence connue dans &lt; 5 localités, et poursuite présumée de la dégradation de l'habitat en raison du piétinement et peut-être aussi des vers de terre exotiques.</p> |
| <p><b>Critère C</b> (petite population et déclin du nombre d'individus matures) :<br/>Sans objet. Vu qu'aucun individu vivant n'a été signalé depuis 1998, le déclin ne peut se poursuivre.</p>  |
| <p><b>Critère D</b> (très petite population totale ou répartition restreinte) :<br/>Correspond au critère de la catégorie « espèce en voie de disparition » D1, car, selon les estimations, la population comprend moins de 250 individus matures.</p>   |
| <p><b>Critère E</b> (analyse quantitative) :<br/>Aucune analyse quantitative n'a été effectuée.</p>  |



## HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

## MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

## COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

## DÉFINITIONS (2011)

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Espèce sauvage                 | Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans. |
| Disparue (D)                   | Espèce sauvage qui n'existe plus.  |
| Disparue du pays (DP)          | Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.   |
| En voie de disparition (VD)*   | Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.   |
| Menacée (M)                    | Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.  |
| Préoccupante (P)**             | Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.  |
| Non en péril (NEP)***          | Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.  |
| Données insuffisantes (DI)**** | Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.  |

\* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

\*\* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

\*\*\* Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

\*\*\*\* Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

\*\*\*\*\* Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement  
Canada

Service canadien  
de la faune

Environment  
Canada

Canadian Wildlife  
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.